

Une loi pour crèches au rabais

PETITE ENFANCE • Un nouveau projet de loi du PDC revoit à la baisse les exigences sociales et architecturales en vigueur.

KATHARINA KUBICEK

«Un vrai cauchemar pour les parents», résume-t-on chez les démocrates-chrétiens en évoquant la pénurie des crèches à Genève. Un millier d'enfants cherchent toujours une place en crèche, une situation à laquelle le Parti des familles entend remédier par le dépôt d'une motion modifiant les structures d'accueil de la petite enfance.

Un énième avatar des trois précédentes versions déposées et rejetées lors de la dernière législature? Ou une réponse frontale à l'initiative populaire rose-vert de juin dernier? «Plutôt une boîte à outils pour réaliser ce que l'initiative de la gauche exige mais ne se donne pas les moyens de réaliser», mitige le député Guillaume Barazzone.

Les trois cibles du contre-projet indirect du PDC: le taux d'encadrement, les normes de construction et les conditions de travail du personnel.

Le nouveau projet prévoit que les encadrant-e-s diplômés ne représentent plus qu'un tiers du personnel total, au profit des encadrant-e-s CFC ou non formé-e-s. Pour Guillaume Baraz-

zone, «il ne s'agit pas de dévaloriser une profession (la filière de l'éducation spécialisée), mais d'en valoriser une autre (le CFC d'auxiliaire de soins)». Interrogée, Mathilde Captyn, des Verts et membre du comité d'initiative rose-vert, se montre catégorique: «Si le nombre et le professionnalisme des encadrant-e-s déterminent en partie le coût des crèches, c'est également ce qui garantit la sécurité des enfants.» Le projet du PDC prévoit aussi de revoir à la baisse les conditions de travail du personnel de crèche, notamment sur la durée de travail hebdomadaire, les vacances et les salaires.

«On en revient à ce que disait [le conseiller national PDC] Luc Barthasat en 2006: 'Pas besoin d'être bardée de diplômes pour torcher des culs'», analyse Mathilde Captyn. «Une autre façon de dire que les bébés sont le domaine des femmes, et que s'en occuper ne requiert pas de qualifications particulières! Ceci alors que des efforts énormes ont été faits récemment pour professionnaliser ce domaine!»

Au niveau architectural, les normes de construction des crèches devraient être assouplies aussi, notamment afin

de faciliter la reconversion de locaux déjà existants.

Un dernier point de l'initiative concerne les crèches d'entreprises qui, selon le PDC, ne seraient plus astreintes à la CCT en vigueur à la Ville. Alors que Mathilde Captyn signale que, dans la pratique, la tendance des entreprises ces dernières années est d'investir dans les crèches publiques mixtes, le socialiste Manuel Tornare, conseiller administratif en Ville de Genève, s'irrite contre «un retour aux crèches du XIX^e siècle, et pourquoi pas avec du personnel au noir?»

L'argument de la cherté, au cœur même de la proposition du PDC, laisse sceptique les initiants rose-vert: «Dire que c'est trop cher est non seulement le fait d'une vision conservatrice, mais aussi une contrevérité», assène Mathilde Captyn. Selon la députée, les chiffres sont éloquentes: «Une étude récente de la Conférence latine des bureaux de l'égalité hommes-femmes montre qu'un franc investi dans une crèche génère trois francs, qui reviennent à la société par le biais des salaires et des taxes.» 1